Le bioéthanol

À VOS PLEINS, PRÊTS, ROULEZ !!!

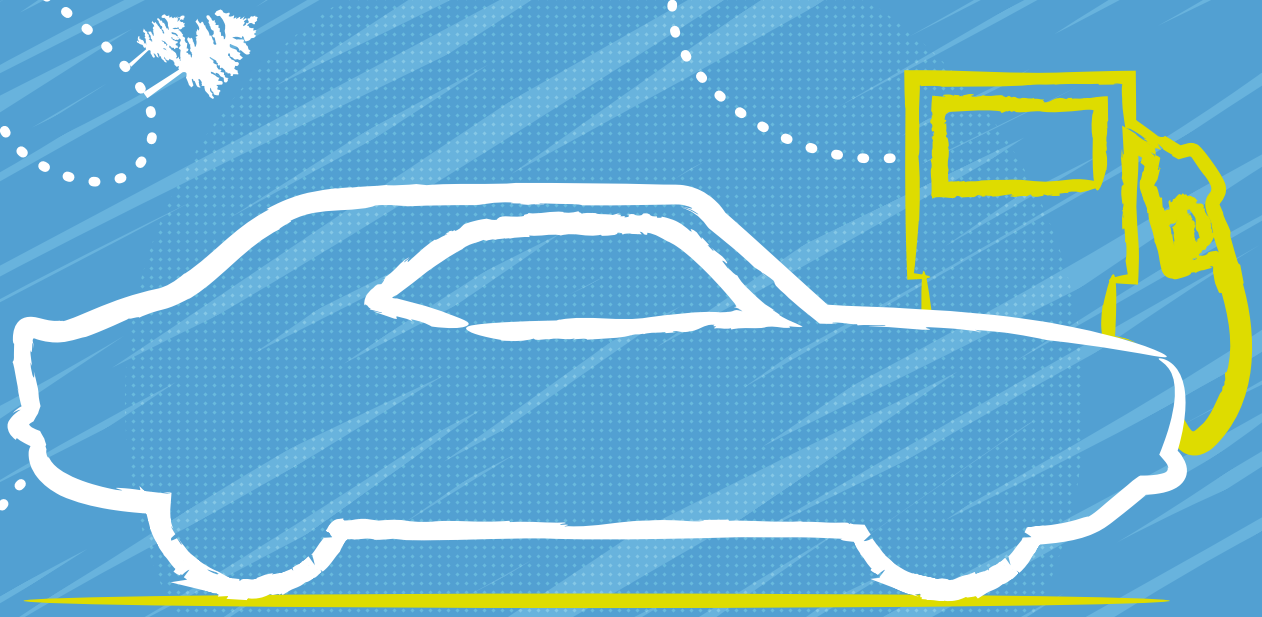

Janvier 2019

bioethanolcarburant.com

Suivez-nous sur @bioethanol_fr

bioéthanol®

Roulons plus vert et moins cher

Le bioéthanol en quelques mots

De l'énergie végétale dans votre moteur

Le bioéthanol est un biocarburant destiné aux véhicules essence. Il est produit dans des bioraffineries à partir de végétaux, mélangé à l'essence, puis distribué dans les stations-service.

Le bioéthanol est issu de la fermentation des sucres contenus dans les organes de réserve de la betterave sucrière (racine), des céréales (grain) et de la canne à sucre (tige).

Progressivement, la recherche avance et permet d'envisager l'utilisation à moyen terme des autres parties de la plante comme les tiges de maïs, la bagasse de canne ou la paille notamment.

Présent dans toutes les essences

L'éthanol (en pur ou dans un dérivé) est actuellement présent dans tous les carburants essence distribués en France :

JUSQU'À	JUSQU'À	DE 65% À
7,5%	10%	85%
DANS LE SP95 ET LE SP98	DANS LE SP95-E10	DANS LE SUPERÉTHANOL E85

Issu de l'agriculture locale

En France, le bioéthanol est produit pour moitié à partir de betteraves à sucre (variétés différentes de la betterave rouge consommée par l'homme) et pour l'autre moitié à partir de céréales (maïs et blé fourrager).

La fabrication de bioéthanol génère également des pulpes de betteraves et des drêches de céréales, riches en protéines, destinées à l'alimentation animale.

Du champ à la roue

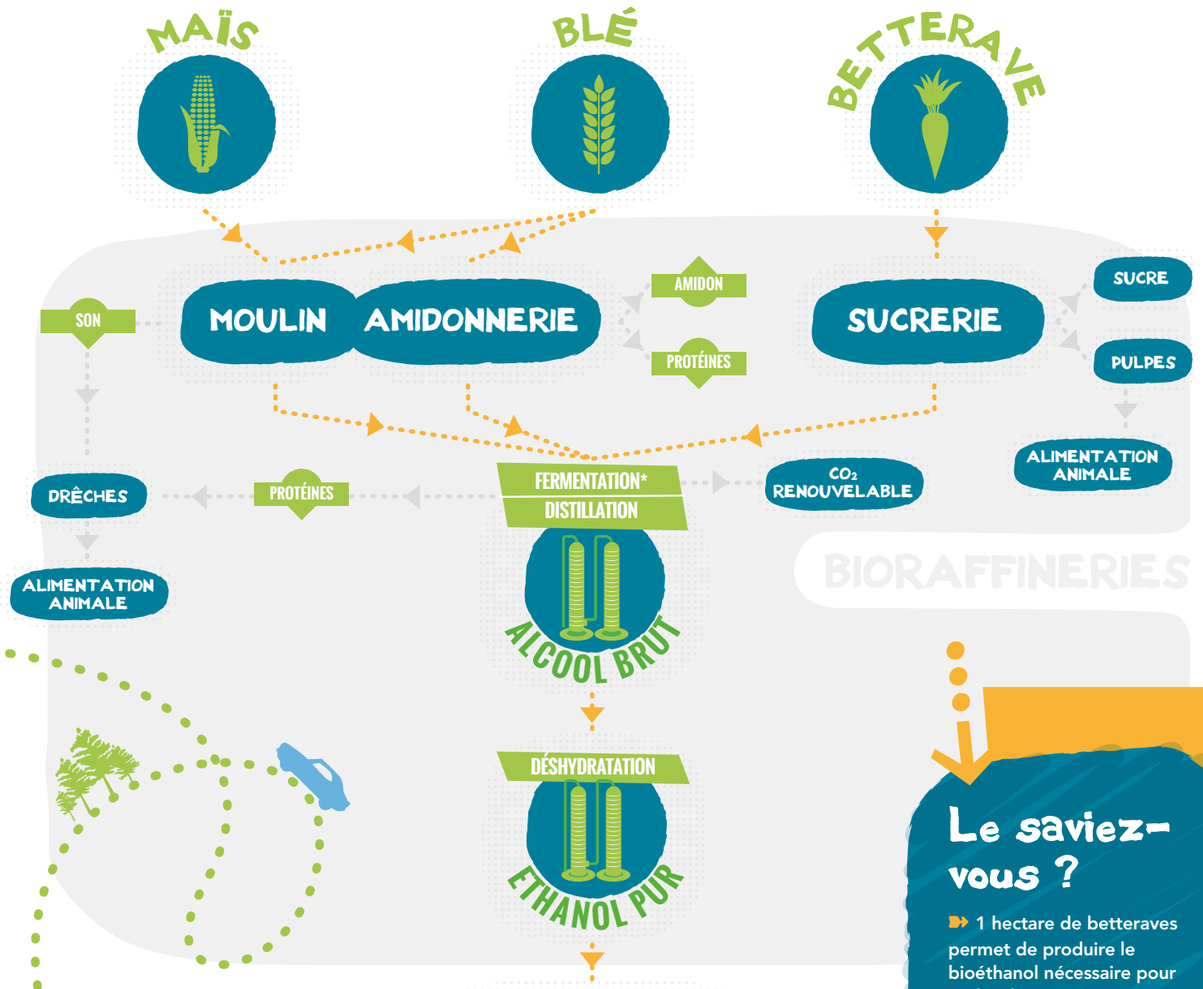

* de l'amidon ou du sucre

Le saviez-vous ?

- 1 hectare de betteraves permet de produire le bioéthanol nécessaire pour rouler durant près de 100 000 km.
- 1 % de la surface agricole utile française seulement est utilisé pour produire des betteraves et des céréales pour le bioéthanol et ses coproduits alimentaires.
- 50 000 agriculteurs contribuent à la production française de bioéthanol.

Le SP95-E10, l'essence à 10% d'éthanol

Jusqu'à 10% d'éthanol dans votre essence

Le SP95-E10, communément appelé « E10 » (E pour éthanol), est proposé dans les stations-service françaises depuis avril 2009. C'est un carburant destiné aux voitures essence. Il contient jusqu'à 10% de bioéthanol.

Le SP95-E10 est en moyenne 4 à 5 centimes moins cher que le SP95 quand il est proposé dans la même station-service.
L'écart de consommation par rapport au SP95 est imperceptible, environ 1% soit trois fois moins qu'avec un sous gonflage des pneus de 0.5 bar.
(source éco - transport)

97% des véhicules essence compatibles

À de rares exceptions près, toutes les voitures essence mises en circulation après l'an 2000 sont compatibles avec le SP95-E10. Le parc motos est également très largement compatible avec le SP95-E10 (voir la liste de l'Association des Constructeurs Européens de Motocycles sur www.acem.eu).

La liste officielle des véhicules garantis compatibles avec le SP95-E10 par les constructeurs est consultable sur E10.fr.

Plus de 6000 stations-service équipées en SP95-E10 en France*

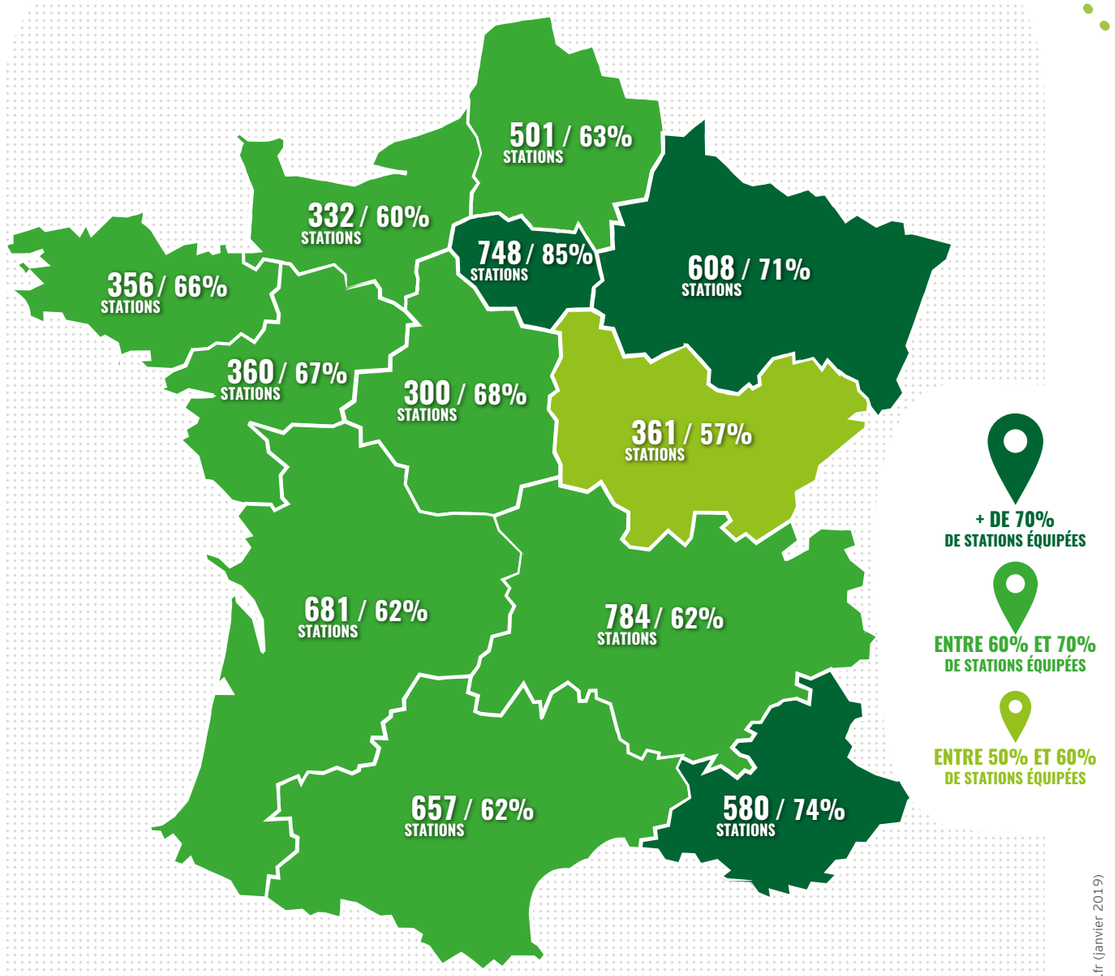

* prix-carburant.gouv.fr (janvier 2019)

Le saviez-vous ?

- Le SP95-E10 représente 47% (janvier 2019) des essences consommées en France soit plus que le SP95.
- 66% des stations distribuant plus de 500 m³ de carburant par an proposent du SP95-E10.
- 100 % des stations sur autoroutes distribuent du SP95-E10.

Le Superéthanol E85, champion toutes catégories

Jusqu'à 85 % de bioéthanol pour rouler plus propre

Le Superéthanol E85, ou « E85 », a été lancé en France en 2006. Il contient entre 65% et 85% de bioéthanol.
L'usage du Superéthanol E85 est réservé aux véhicules flexfuel d'origine et aux véhicules essence munis de boîtiers E85 homologués.
Ils sont conçus pour rouler indifféremment au SP98, au SP95, au SP95-E10 ou au Superéthanol E85, dans n'importe quelle proportion, et ce dans un seul et même réservoir.

500 € d'économies par an

Le Superéthanol-E85 est le carburant essence le plus économique. Il bénéficie d'une fiscalité spécifique du fait de son caractère plus écologique. **L'économie par litre de SP95-E10 remplacé s'élève en moyenne à 50 centimes nets**. Pour un kilométrage annuel de 13 000 km, c'est environ **500 € d'économies chaque année en faisant le choix du Superéthanol-E85**.

Le Superéthanol-E85 est de plus en plus disponible dans les stations-service françaises : **1104 stations au 15 janvier 2019**.
La carte des stations peut être consultée via **l'application « Mes stations E85 »** disponible sur iOS et Android.
Le site www.bioethanolcarburant.com répertorie également l'ensemble des stations qui distribuent le Superéthanol-E85 sur le territoire français.

Des boîtiers de conversion E85 homologués par l'Etat

Les boîtiers de conversion E85 permettent à certaines voitures essence de rouler indifféremment à l'essence conventionnelle et au Superéthanol E85.

Un arrêté publié le 15 décembre 2017* encadre l'homologation et l'installation des « boîtiers de conversion E85 » mis sur le marché :

- la vérification du respect des limites des émissions polluantes des véhicules, selon leur norme Euro d'origine, pour 8 catégories de véhicules (essais à l'UTAC),
- la procédure d'installation (réseaux d'installateurs formés et agréés par le fabricant du boîtier), avec une liste de véhicules et moteurs compatibles,
- la garantie, par une assurance, pour les moteurs et les systèmes de post-traitement des émissions de polluants, en cas de détérioration due à l'installation du boîtier, en remplaçant le cas échéant la garantie du constructeur automobile,
- la modification de la carte grise (mention « FE » au lieu de « ES » dans la case P3).

A fin janvier 2019, trois fabricants de boîtiers E85 ont reçu au moins une homologation pour l'une des 8 catégories de véhicules.

Il s'agit de : Biomotors (3 catégories homologuées) ; FlexFuel Company (1 catégorie) et ARM Engineering (1 catégorie).

Tableau des 8 catégories	Injection directe		Injection indirecte	
	7 CV et moins	8 CV à 14 CV	7 CV et moins	8 CV à 14 CV
Euro 3 et 4			X	X
Euro 5 et 6	X	X		X

Retrouvez la liste officielle des fabricants de boitiers de conversion E85 homologués par l'Etat sur infoe85.fr

*Arrêté du 30 novembre 2017 relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence – superéthanol E85

ROULER AU SUPERÉTHANOL-E85 : +VERT ET -CHER !

Plus de 1100 stations-service équipées en Superéthanol-E85 en France

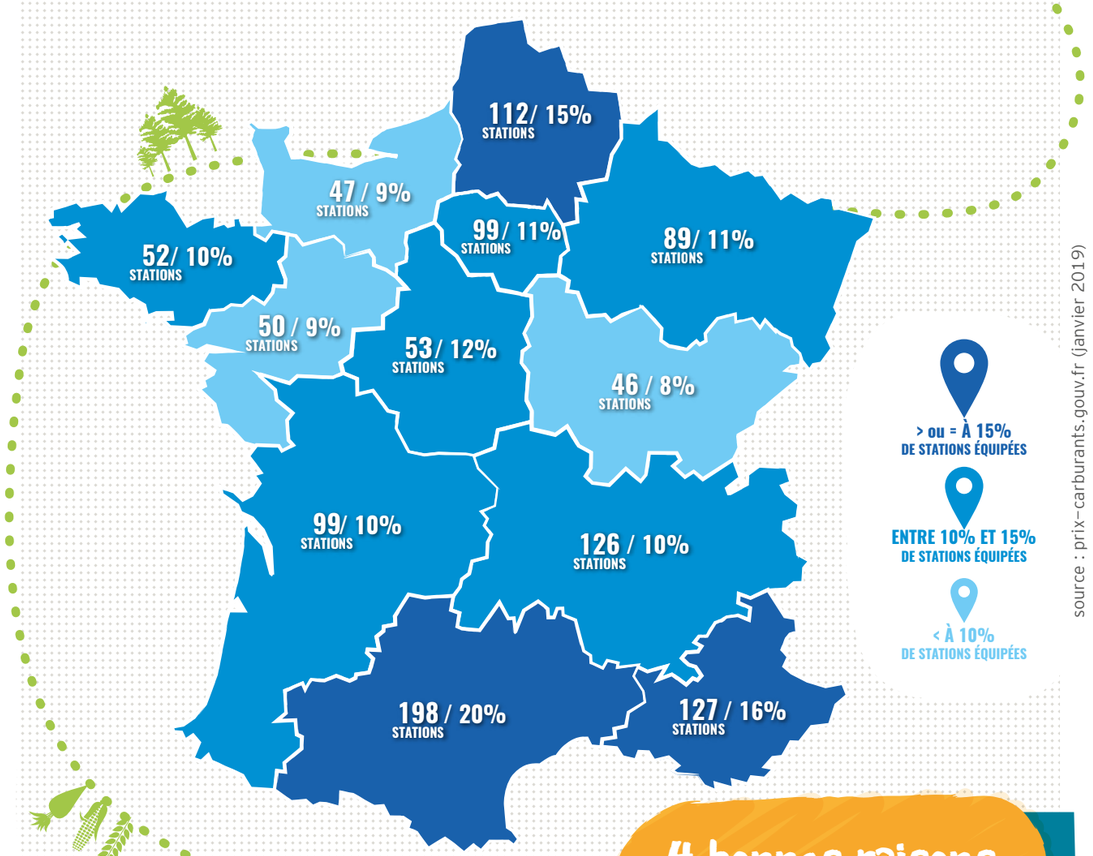

source : prix-carburants.gouv.fr (janvier 2019)

4 bonnes raisons de rouler en véhicule FlexFuel

- Un carburant à prix attractif : 0,68 €/litre (au 15/01/2019) selon le site prix-carburants.gouv.fr
- Réduction d'au moins 40 % des émissions nettes de gaz à effet de serre par rapport au SP95
- Possibilité de rouler à toutes les essences (SP95-E10, E85, SP95, SP98) dans un seul et même réservoir
- Une carte grise moins chère : La carte grise d'un véhicule flexfuel est gratuite dans toutes les régions métropolitaines sauf Bretagne et Picardie où elle est à moitié prix et Centre-Val de Loire où elle est à plein tarif

Le Bioéthanol, pour rouler plus propre

Une énergie renouvelable immédiatement disponible

Le bioéthanol est à ce jour la seule énergie renouvelable immédiatement disponible pour remplacer partiellement l'essence. Il participe activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports.
Le bioéthanol produit en Europe permet de diminuer les émissions nettes de gaz à effet de serre de 70 % en moyenne (ePure, 2017).

Contribuer à réduire la dépendance au pétrole

Le bioéthanol fait partie intégrante du bouquet énergétique français. Il est un des atouts majeurs de la France pour réduire ses importations d'énergie dans le secteur des transports.
Avec 54,6 milliards d'euros, la facture énergétique de la France représente près de 2,6 % du PIB.* Sa réduction représente donc un enjeu majeur pour le pays.

10 % d'incorporation de bioéthanol dans l'essence
= 1 milliard de litres d'essence à 0,40€/l (2017)
= 400 millions d'euros d'amélioration sur la balance pétrolière de la France

* Commissariat Général du Développement Durable (2014)

Une filière française agricole en progrès constants

Les pratiques culturales jouent un rôle majeur dans le bilan écologique du bioéthanol. L'agriculture est en progrès constants depuis les années 70. **La ferme France a diminué de 9,6% ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2012 (source : Ministère de l'écologie).**

L'apport d'engrais a également été fortement réduit. À titre d'exemple, pour le cas de la production de la betterave, les apports d'engrais azotés à l'hectare ont diminué de 50% ces trente dernières années. Dans le même temps, les rendements ont augmenté de plus de 50%.

1 MILLION DE TONNES DE CO_2 ÉCONOMISÉES PAR AN

AGRICULTURE

AMÉLIORATION DES PRATIQUES CULTURALES

- −9,6% d'émissions de GES entre 1990 et 2012
- −50% d'apports azotés à l'hectare et hausse des rendements de plus de 50% en 30 ans pour la production de betteraves à sucre

INDUSTRIE

OPTIMISATION DES PROCESS POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Production de vapeur en brûlant de la biomasse ou des déchets ménagers
- Production de vapeur par géothermie
- Méthanisation des effluents
- Captage du CO_2 de fermentation

AUTOMOBILE

SUBSTITUTION D'ÉNERGIE FOSSILE

- 1 million de tonnes de CO_2 économisées
- Équivaut à 500 000 voitures sans émissions de CO_2*

RÉDUCTION DE 70% DES ÉMISSIONS DE CO_2**

*pour un kilométrage annuel de 12 700 km, 6 litres par 100 km (moyenne pour un véhicule essence)
**ePure, 2017

La France, leader européen du bioéthanol

La France, 1er producteur européen

La France produit chaque année, environ 12 Mhl de bioéthanol, soit le quart de la production européenne. C'est le premier producteur européen devant l'Allemagne. **L'essentiel du bioéthanol consommé en France est produit en France.**
La France exporte par ailleurs 30% de sa production vers les autres pays européens.

La filière française du bioéthanol c'est :

- une capacité de production annuelle de 14 Mhl
- 16 sites de production
- dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale
- près de 9 000 emplois agricoles et industriels, directs, indirects ou induits
- plus d'1 milliard d'euros investis par les agriculteurs et les industriels

Des bioraffineries au cœur de nos régions

Les unités de production de bioéthanol font partie de ce qu'on appelle les bioraffineries. Ces ensembles industriels qui transforment des végétaux en une large gamme de produits : du bioéthanol qui peut se substituer à l'essence, mais aussi des produits alimentaires (sucre,amidon, aliments pour animaux), et du gaz carbonique à usage alimentaire.

Les bioraffineries françaises, ancrées dans nos territoires, comprennent des amidonneries, des sucreries dont les coproduits sont aussi valorisés dans la production de bioéthanol. Cette industrie investit aujourd'hui dans la réduction de l'utilisation d'énergie fossile **au profit de sources renouvelables** comme la biomasse ou la géothermie.

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

DES AGRICULTEURS MOBILISÉS

50 000 agriculteurs

– de 1% de la surface agricole utile française
Soit 300 000 hectares pour la production de bioéthanol et de ses coproduits alimentaires

100 % de matières premières françaises

+

DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

16 sites de production
dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale

1 Milliard d'euros investis par la filière

100 % de transformation en France

=

LA FRANCE QUI GAGNE

600 millions de CA en 2014

9 000 emplois directs, indirects et induits

400 000 tonnes de pétrole économisées par an

+400 millions d'euros dans la balance commerciale française en 2016

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MES STATIONS E85

LOCALISEZ TOUTES LES STATIONS DISTRIBUANT LE SUPÉRETHANOL-E85 DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE

DISPONIBLE SUR Google play

DISPONIBLE SUR App Store

Communauté
Super éthanol E85
Roulons plus vert et moins cher

RETROUVEZ LA COMMUNAUTÉ « SUPERÉTHANOL-E85 FRANCE » SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Contact presse

Coriolink

Lisa OMARA
07 84 90 83 15
lisa.omara@coriolink.com